

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

La Belgique

Journal de la société statistique de Paris, tome 15 (1874), p. 176-187

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1874__15__176_0

© Société de statistique de Paris, 1874, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

LA BELGIQUE (1).

L'Annuaire statistique de la Belgique pour l'année 1873 vient de paraître.— On y trouve réunis les documents les plus récents sur le territoire et la population de ce pays, sur son état politique, intellectuel et moral, comme sur sa situation agricole, industrielle et commerciale. A tous égards, cet annuaire est beaucoup plus complet que le volume publié chaque année par notre Ministère du commerce sous le titre de : *Situation économique et commerciale de la France*. Il serait à désirer que les Ministères de l'intérieur, des finances, de l'agriculture et des travaux publics pussent s'entendre, ainsi que ceux de la justice, de la guerre et de la marine, pour centraliser dans un seul ouvrage portatif l'immense quantité de renseignements qu'ils recueillent et qu'il est difficile de trouver, même quand ils ont été publiés.

En attendant que *l'Annuaire statistique de France* paraisse, parcourons celui de la Belgique. Nous indiquerons à grands traits les principaux résultats de cette utile publication.

1° TERRITOIRE ET POPULATION.

Territoire. — Le royaume de Belgique s'étend, en latitude, du 49°30 au 51°30, et en longitude, de 0°12 à 3°47 du méridien de Paris.

Son point le plus culminant est à 669^m,58 au-dessus du niveau moyen de la mer, et le point inférieur à 0^m,77 au-dessous.

Ses frontières ont un développement de 1,338 kilomètres, dont 614 appartiennent à la frontière de France.

L'étendue de son territoire est de 2,945,516 hectares, et sa population, au 31 décembre 1871, de 5,113,860 habitants, ce qui lui donne une population spécifique de 174 habitants par kilomètre carré.

Le territoire belge est divisé en 6,386,086 parcelles cadastrales, possédées par 1,113,819 propriétaires. Il en résulte que, par 100 hectares, on compte 217 parcelles et 22 propriétaires.

Le tableau suivant indique comment le territoire s'est réparti entre les diverses catégories de propriétaires :

(1) *Annuaire statistique de la Belgique* (Bruxelles 1873).

SUPERFICIE (AU 31 DÉCEMBRE 1864).		
	Absolue.	P. 100
	Hectares.	
État	39,289	1.33
Provinces	296	0.01
Communes	290,296	9.85
Bureaux de bienfaisance	40,084	1.36
Hospices, etc.	36,953	1.25
Congrégations religieuses, fabri- ques, évêchés, séminaires	26,541	0.90
Établissements divers	5,756	0.20
Particuliers	2,419,799	82.16
Rivières et ruisseaux	13,874	0.47
Chemins de fer, routes, rues, etc.	72,628	2.47
	2,945,516	100.00

Il en résulte que les 18 p. 100 du territoire belge appartiennent à des collectivités.

Population. — Le chiffre de population que nous avons indiqué résulte de celui qui est constaté d'après les registres de l'état civil. Ces résultats sont contrôlés tous les 10 ans par un recensement direct. Voici les principaux résultats du dernier recensement effectué en 1866 :

Population selon l'origine.

Belges nés dans la commune de leur résidence	3,348,506	69.4
— — dans d'autres localités de la Belgique	1,394,275	28.9
— — en Hollande	26,435	0.6
— — en France	32,021	0.7
— — en Allemagne	20,701	0.4
— — en Angleterre	3,003	»
— — dans d'autres pays	2,892	»
	4,827,833	100.0

Sur ce nombre d'habitants, 2,279,091, ou 58 p. 100, possèdent le premier degré de l'instruction élémentaire, c'est-à-dire savent lire et écrire.

Dans un article aussi réduit, nous ne pouvons parler de la population considérée au point de vue du sexe, de l'âge, de l'état civil, des professions. Ce travail a, du reste, déjà été fait dans notre journal; mais nous rattacherons à la population par profession le recensement spécial des communautés ou associations religieuses. La Belgique est un pays éminemment catholique et les associations religieuses y ont pris un grand développement.

Associations religieuses.

COMMUNAUTÉS.	COMMUNAUTÉS D'HOMMES.		COMMUNAUTÉS DE FEMMES.	
	Nombre.	Population.	Nombre.	Population.
Hôpitalières	30	525	223	3,117
Hôpitalières et enseignantes	11	272	174	2,410
Enseignantes	74	975	687	7,249
Contemplatives	51	957	47	2,122
Contemplatives et enseignantes.	12	262	13	307
	178	2,991	1,144	15,205

Ajoutons, pour en finir avec le recensement, qu'en 1866 la Belgique comptait 1,038,898 ménages habitant dans 929,729 maisons. Il y avait de plus 56,369 maisons non habitées. D'après ces chiffres, il y avait 5,19 habitants par maison habitée, 1,12 ménage et 4,65 habitants par ménage.

Mouvements de la population. — Pendant les 10 années qui ont précédé l'année 1871, la moyenne des naissances a été de 155,513. Elles se sont élevées à 158,760 en 1871, à 167,377 en 1872.

Voici, pour les autres faits de l'état civil, les chiffres comparatifs généraux :

	MOYENNE DÉCENNALE.	1871.	1872.
Naissances. { Enfants légitimes . . .	144,418	147,599	155,528
{ Enfants naturels . . .	11,095	11,161	11,849
Mariages	36,309	37,538	40,084
Divorces	65	75	78
Mort-nés	7,473	7,250	7,558
Décès	114,497	145,746	120,129
Immigrations	10,749	16,708	»
Émigrations	10,349	13,171	»
Naturalisations	27	42	»

Le mouvement de 1872 correspond à une population de 5,175,037 habitants.

2° ÉTAT POLITIQUE, INTELLECTUEL ET MORAL.

Élections. — On compte actuellement, en Belgique, 106,928 électeurs *généraux*, soit 20,66 électeurs par 1,000 habitants.

Ils se subdivisent ainsi, suivant les professions :

Agriculteurs	24,829
Industriels	20,417
Commerçants	23,970
Professions libérales	14,470
Propriétaires et rentiers	12,839
Autres	10,403
	<u>106,928</u>

D'après la loi la plus récente (celle du 7 mai 1866), les électeurs ont à nommer 124 représentants et 62 sénateurs. Il n'y a dans le royaume que 451 citoyens qui soient éligibles à cette dernière dignité.

Les *électeurs provinciaux* sont au nombre de 211,708, soit 41 électeurs par 1,000 habitants. Ils ont à nommer 559 conseillers provinciaux.

Les *électeurs communaux* payant le cens complet s'élèvent à 341,466, soit 66 électeurs par 1,000 habitants. Le nombre des conseillers varie suivant l'importance des communes ; en tout, il s'élève à 21,445.

Dans les scrutins auxquels sont appelés les électeurs des diverses catégories, le nombre des votants est naturellement variable. Les proportions s'élèvent, en effet, suivant les circonstances, de 47 à 75 p. 100.

Administration provinciale. — Il serait intéressant de suivre, année par année, les variations des comptes provinciaux ; mais nous nous bornerons aux comptes de 1871.

Pour le royaume entier, les recettes se sont ainsi réparties :

Revenus patrimoniaux	7,913	} 11.164,389 fr.
Produit des impositions	6,938,607	
Subsides de l'Etat	215,739	
Autres recettes	4,602,130	

Les centimes additionnels et autres impositions donnent par habitant une moyenne de 1 fr. 24 c.

Pendant la même année, les dépenses se sont élevées à 9,864,355 ; mais les conseils avaient à rembourser, au 31 décembre, sur les emprunts réalisés, une somme de 14,992,994 fr.

Les comptes des communes sont beaucoup plus élevés. En voici le relevé pour l'année 1870.

	RECETTES.	DÉPENSES.
Ordinaires	51,817,504 fr.	43,378,332 fr.
Extraordinaires	61,656,844	44,549,217
	<u>113,474,348 fr.</u>	<u>87,927,549 fr.</u>

Dans les dépenses ordinaires, nous citerons parmi les plus importantes :

Les frais d'administration	9,973,472 fr.
L'enseignement primaire	8,969,138
Voirie et chemins vicinaux	5,297,292

et pour les dépenses extraordinaires :

Les travaux et constructions d'utilité publique	24,896,732 fr.
Les acquisitions d'immeubles, placements de fonds	8,430,664

Ces cinq articles équivalent environ aux $\frac{1}{10}$ des dépenses totales.

Enseignement primaire. — L'Annuaire en donne la situation au 31 décembre 1869.

Le recrutement des instituteurs primaires se fait dans trois natures d'établissements : les écoles normales de l'État, les sections normales primaires établies près de quelques écoles moyennes et les écoles normales agréées. Le relevé général fournit :

	HOMMES.	FEMMES.
Nombre des écoles	14	30
Nombre des élèves	704	1,896
Nombre des élèves diplômés depuis 1848	1,459	5,310

Quant au nombre des écoles et des pensionnats primaires, il s'élève à 5,641, soit 2,20 par commune et 1,12 par 1,000 habitants, avec une population de 593,379 élèves, ce qui correspond à 12 élèves par 100 habitants.

	NOMBRE DES ÉCOLES			NOMBRE DES ÉLÈVES	
	de GARÇONS.	de FILLES.	MIXTES.	GARÇONS.	FILLES.
Écoles soumises à l'inspection	1,210	1,156	1,930	267,688	226,902
— libres	312	698	335	35,181	63,608
	<u>1,522</u>	<u>1,854</u>	<u>2,265</u>	<u>302,869</u>	<u>290,510</u>
	<u>5,641</u>			<u>593,379</u>	

A ce nombre d'écoles il faut ajouter :

1° 609 salles d'asile, recevant 60,570 enfants ;

2° 2,620 écoles d'adultes, donnant l'instruction à 217,168 personnes, savoir : 112,787 hommes et 104,381 femmes ;

3° 94 écoles dans les établissements pénitentiaires ou hospitaliers, avec 6,564 élèves ;

4° 514 ateliers de charité et d'apprentissage, avec 27,183 élèves.

Enseignement secondaire. — Au 31 décembre 1872, ces établissements étaient au nombre de 162, ainsi répartis :

Athénées royaux.	10	3,464
Écoles moyennes de l'État.	50	9,322
Établissements exclusivement commu- naux (subventionnés ou non)	33	} 1,385 1,626 686
Établissements du clergé	65	
Établissements particuliers non sub- ventionnés	4	non fourni.

En 1872, le montant des subsides accordés par l'État s'est élevé à 467,575 fr. pour les Athénées, à 418,590 fr. pour les écoles moyennes, et à 191,579 fr. pour les établissements communaux des deux degrés. On ne connaît pas d'une manière exacte les subsides accordés par les provinces et les communes. Année moyenne, ceux des communes sont de 285,000 fr. pour les Athénées, de 171,000 fr. pour les écoles moyennes, et de 241,000 pour les établissements communaux. Les provinces ne contribuent à ces derniers établissements que pour une somme annuelle de 6,000 fr. environ.

Enseignement supérieur. — Pendant l'année scolaire 1871-1872, l'Université de Gand a reçu 210 étudiants, celle de Liège 436, ce qui fait 646 élèves pour les universités de l'État. Les universités libres de Bruxelles et de Louvain en ont reçu, la même année, 1,484.

A l'Université de Gand se rattachaient une école du génie civil, avec 182 élèves; une école des arts et manufactures, avec 77.

A l'Université de Liège, une école préparatoire avec 85 élèves, une école spéciale des mines avec 35, une école des arts et manufactures avec 86, sans compter 40 élèves libres.

A l'enseignement supérieur on peut rattacher en outre :

1° L'Académie royale des beaux-arts d'Anvers, avec 1,176 élèves, et 72 écoles de dessin avec 9,447 élèves ;

2° Le Conservatoire de musique de Bruxelles, avec 675 élèves; celui de Liège, avec 789.

Enfin l'Exposition des beaux-arts a compté, en 1872, 481 exposants belges et 278 artistes étrangers, dont 132 français :

Il n'a pas été fourni d'indication sur le nombre des avocats, avoués, notaires qui existent en Belgique ; mais voici la situation du personnel médical :

Docteurs en médecine.	1,813	} soit 1 par 2,713 habitants.
Accoucheurs, officiers de santé	185	
Pharmaciens.	893	
Sages-femmes	1,847	

Justice répressive.— En 1869, le mouvement des *Cours d'assises* se résume ainsi qu'il suit :

	Affaires poursuivies	106	
	Nombre des accusés.	132	
	Acquittés	24	
Condamnés	à mort	7	} 108
	aux travaux forcés à perpétuité.	11	
	aux travaux forcés à temps.	20	
	à la réclusion	59	
	à l'emprisonnement	11	

Les *tribunaux correctionnels* ont donné lieu, en 1867, à 17,172 affaires avec 25,041 prévenus, dont :

- 3,879 ont été acquittés;
- 10,739 ont été condamnés à l'emprisonnement;
- 10,293 à l'amende;
- 128 à la détention dans les maisons de correction;
- 2 à la confiscation.

Sur ce nombre, 228 ont été soumis à la surveillance de la police et 170 ont été interdits de leurs droits civils et civiques.

Les *tribunaux de police* ont eu à juger 44,651 affaires et 67,118 inculpés, sur lesquels 8,027 ont été acquittés, 50,771 condamnés à l'amende et 7,683 à l'emprisonnement.

Les affaires laissées sans suite se sont élevées à 10,693, savoir :

- 8,530 par les parquets;
- 2,137 par les chambres du conseil;
- 26 par les chambres d'accusation.

Il y a eu 89 récidives en matière criminelle et 1,894 en matière correctionnelle. Enfin 2,577 individus ont subi la détention préventive.

En matière de *justice civile*, les juges de paix ont prononcé, en 1869, 9,138 jugements, les tribunaux de première instance 4,673, les tribunaux de commerce 10,809. Les cours d'appel ont prononcé 568 arrêts; la cour de cassation, 39.

Il y a eu 529 saisies, 4 cessations de paiement et 344 faillites.

Institutions de bienfaisance et de répression. — A la date la plus récente, c'est-à-dire en 1871, les prisons centrales renfermaient 2,297 individus et les prisons secondaires 2,687.

Il y avait 810 personnes dans les écoles de réforme,
 1,757 — dans les dépôts de mendicité,
 6,481 — dans les asiles d'aliénés, savoir : 1,633 pensionnaires
 et 4,848 indigents.

Armée. — Voici quel était, en 1871, l'effectif de l'armée belge :

Infanterie	64,080	} 86,727
Cavalerie	8,704	
Artillerie	12,094	
Génie	1,849	

L'École militaire comptait 116 élèves âgés en moyenne de 19 ans, sur lesquels 47 ont été placés dans l'armée.

Quant à la garde civique, elle se composait de 76 bataillons d'infanterie, forts de 25,523 hommes, de 1,489 chasseurs-éclaireurs, 194 chasseurs belges, 1,502 artilleurs, 391 cavaliers et 307 sapeurs-pompiers. En tout, 29,406 hommes.

3° ÉTAT AGRICOLE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

Agriculture.

Enseignement agricole. — Cet enseignement comprend l'École de médecine vétérinaire de Bruxelles, l'Institut agricole de Gembloux, les Écoles pratiques d'horticulture de Vilvorde et de Gendbrugge, l'École d'horticulture de l'État à Gand. Ces établissements réunis comptent 206 élèves.

Domaine agricole. — En 1866, l'étendue générale du domaine agricole se répartissait comme il suit :

	HECTARES.	PRODUIT par hectare.	
		1872.	
Céréales et farineux .	Froment	283,542	22.24 hectòl.
	Epeautre	64,342	38.56 —
	Méteil	35,488	» —
	Seigle	288,966	23.48 —
	Sarrasin	21,435	18.48 —
	Orge	43,618	32.23 —
Plantes légumineuses .	Avoine	229,744	35.62 —
	Fèves et féverolles	24,264	22.35 —
	Pois, vesces, mélanges	13,645	19.60 —
	Colza	26,413	24.76 —
Plantes industrielles .	Lin	57,045	{ 7.14 graines. 577 kil. filassé.
	Betterave à sucre	18,075	34,292 kilogr.
	Chanvre, houblon, tabac, garance, chicorée, chardon	13,776	» —
Racines et fourrages .	Pommes de terre	171,397	15,002 —
	Navets, carottes, panais, betteraves fourragères	25,807	33,938 —
	Trèfle, luzerne, sainfoin, etc.	177,563	21,377 —
Prairies permanentes	365,805	4,408 —	
Jachères	53,892		
Jardins légumineux	37,330		
Terrains vagues et bois	711,606		
Étendue du domaine agricole, y compris les bois et terrains vagues	2,663,753	dont { 1,339,795 à titre de propriété ou d'usufruit. 1,323,958 à titre de location.	

En 1846, les terrains vagues et incultes comprenaient 162,897 hectares.

Sur ce nombre 29,486 hectares ont été convertis en terres arables.			
—	4,955	—	en prairies.
—	272	—	en bâtisses, jardins.
—	32,710	—	en bois.
	<u>67,423</u>		

Quant aux bois et forêts, leur étendue était de 485,866 hectares ; mais, depuis cette époque, 9,521 hectares ont été déboisés.

Le dernier recensement des animaux domestiques date de 1866 ; il a fourni les résultats suivants :

Espèce chevaline	283,163 têtes (dont 58,727 poulains et pouliches).
— bovine	1,242,445 — (dont 452,211 veaux).
Moutons	186,097
Porcs	632,301
	2,744,006

En 1872, 2,053 animaux ont été atteints de maladies contagieuses. En général, la mortalité varie de 1,000 à 2,000 têtes par an.

Le nombre des foires et marchés est de 2,032, savoir : 641 hebdomadaires, 357 mensuels, 1,034 annuels.

On y a vendu en 1872 :

32,199 chevaux de pays du prix moyen de 577 fr.			
6,089 poulains	—	—	342
141,243 vaches laitières	—	—	364
50,469 bœufs	—	—	425
96,200 génisses	—	—	260
25,154 bouvillons	—	—	258
61,865 veaux	—	—	80
58,742 moutons	—	—	42
4,481 agneaux	—	—	25

Industrie.

Mines, usines hydrauliques et minéralogiques, carrières.

Le nombre total des ouvriers employés à ces diverses industries s'est élevé en 1871 à :

Mines de houille	94,286	}	165,356
Mines métalliques	8,758		
Carrières	23,306		
Usines	39,006		

Pour 1871, ces industries ont fourni les résultats suivants :

	NOMBRE.	PRODUCTION en tonnes.	VALEUR des produits.	
Carrières	2,788	»	31,386,590 fr.	
Mines de houille, étendue 141,202 hectares	284	13,697,110	153,803,341	
Mines métalliques	}	fer	697,272	6,327,684
		fer sulfate	42,272	901,098
		calamine	41,159	1,784,568
		blende	19,970	1,142,983
		»	11,549	1,969,645
Hauts-fourneaux	49	609,230	44,863,810	
Fonderies	174	70,427	13,464,647	
Fabriques de fer	58	467,216	84,244,683	
Usines à ouvrer le fer	62	33,145	11,852,997	

Depuis le 24 mai 1854, date de la loi nouvelle, le nombre des brevets d'invention délivrés s'est élevé à 30,120 dont 12,497 d'invention, 13,458 d'importation et 4,165 de perfectionnement.

Enfin, 356,636 instruments de poids et mesures ont été soumis à la vérification en 1871, savoir :

Mesures de longueur	6,501	} 356,636
Poids	255,212	
Mesures de capacité	71,519	
Balances et bascules	23,404	

Commerce.

En 1871, le commerce de la Belgique se résume ainsi qu'il suit :

Commerce général, importation et exportation	4,497 millions.		
— spécial	2,166	—	
Importation (commerce spécial)	1,277	—	250 fr. par hab.
Exportation id.	889	—	174
Transit	1,169	—	229

Par pays de provenance et de destination, les importations et les exportations se classent ainsi :

	IMPORTATION.	EXPORTATION.
France	247 millions.	297 millions.
Angleterre	233 —	193 —
Association allemande	213 —	196 —
Pays-Bas	171 —	102 —
Autres pays	413 —	101 —
	<u>1,277 millions.</u>	<u>889 millions.</u>

Voici maintenant l'état du transit :

	A L'ENTRÉE.	A LA SORTIE.
Association allemande	534 millions.	271 millions.
France	322 —	321 —
Pays-Bas	93 —	100 —
Angleterre	93 —	402 —
Autres pays	127 —	75 —
	<u>1,169 millions.</u>	<u>1,169 millions.</u>

Voici quel a été, pour la même année, le mouvement de la navigation :

	NAVIRES.	TONNAGE.	CHARGEMENT.	ÉQUIPAGES.
<i>Entrée.</i>				
Navires { à voiles	4,790	992,410	969,058	35,852
{ à vapeur	2,988	1,173,860	1,064,069	57,188
	<u>7,778</u>	<u>2,166,270</u>	<u>2,033,127</u>	<u>93,040</u>
<i>Sortie.</i>				
Navires { à voiles	4,966	1,023,528	257,137	35,560
{ à vapeur	2,986	1,159,178	638,626	56,654
	<u>7,952</u>	<u>2,182,706</u>	<u>895,763</u>	<u>92,214</u>

Banques, institutions financières, monnaies.

Nous nous bornerons dans cette notice aux établissements généraux.

Banque nationale.

Situation au 31 décembre 1872.

Encaisse métallique	115,670,473 fr.				
Circulation	297,672,650				
Portefeuille.	305,635,514				
Comptes courants	118,052,607				
Fonds publics.	1,714,280				
Réserve	20,269,076				
Avances sur fonds publics.	3,839,178				
Moyenne de l'escompte (en 1871).	<table border="0" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr> <td style="border-right: 1px solid black;">Traites acceptées.</td> <td>4,05</td> </tr> <tr> <td style="border-right: 1px solid black;">Effets non acceptés</td> <td>4,55</td> </tr> </table>	Traites acceptées.	4,05	Effets non acceptés	4,55
Traites acceptées.	4,05				
Effets non acceptés	4,55				

Caisses d'épargne.

Bureaux principaux, y compris les bureaux de poste. 474 }
 Succursales. 20 } 494 } dont 404 ont fait des opérations.

Le nombre des livrets existant au 31 décembre 1871 s'élevait à 57,131. Il a été fait 133,954 versements, ayant produit 11,662,935 fr. Le solde au 31 décembre de l'année suivante était de 19,620,726 fr., et les intérêts acquis au 31 décembre de 566,830 fr. Le total des versements effectués jusqu'à ce jour est de 32,236,908 fr. Il a été fait 29,427 remboursements d'une valeur de 10,244,895 fr., ce qui porte le solde des dépôts existant à la fin de 1871 à 21,992,013 fr. Il existait à la même époque un fonds de réserve de 422,966 fr.

Caisse de retraite.

En 1871, la Caisse de retraite a reçu 671,866 fr. à capital abandonné et 251,246 fr. à capital réservé. Elle a servi 256,328 fr. de rentes et remboursé 4,715 fr. de capitaux réservés.

Le nombre de personnes admises pendant l'année s'est élevé à 3,576, dont 2,492 hommes et 1,084 femmes.

Monnaies.

Depuis 1832 jusqu'en 1872 inclusivement, la Belgique a fabriqué et mis en circulation pour :

7,780,768 fr. 32 c.	de pièces de cuivre,
398,133,820	95 de pièces d'argent,
233,961,445	de pièces d'or,
6,598,865	80 de pièces de nickel.
<hr/>	
646,474,900 fr. 07 c.	

Quant à l'année 1872, la fabrication a porté sur 10,225,000 fr. d'espèces d'argent. Il n'a été frappé ni cuivre, ni or, ni nickel.

Voies de communications.

Au 31 décembre 1871, la Belgique comptait :

1,600 kilomètres de routes de l'État,	
1,439 — provinciales,	
523 — concédées.	
Soit en tout 7,562 kilomètres.	

Depuis 1841 jusqu'en 1867, il a été affecté aux chemins vicinaux 59,442,899 fr. de ressources ordinaires et 16,207,870 fr. de crédits extraordinaires, et établi 8,497 kilomètres de chemins.

Suivant le mode d'exploitation, les chemins de fer concédés sur le territoire belge et livrés à l'exploitation, à la date du 31 décembre 1872, se classent ainsi :

Grand Central belge	479,239 mètres.
Compagnie Lien à Turnhout	37,346 —
Compagnie du Nord belge	160,117 —
Exploitation par l'État	399,520 —
Société générale d'exploitation (exploitée par l'État à partir du 1 ^{er} juin 1871).	894,610 —
Anvers à Gand	49,260 —
Chimay	56,680 —
Gand à Bruges	45,175 —
Bruges à Heyst	23,363 —
Grand-Luxembourg	309,578 —
Liège-Maëstricht	17,973 —
Liège-Limbourg	109,510 —
Malines à Temeuren	41,837 —
Hey à Modave	12,500 —
	2,636,708 mètres.

Sur ces 2,637 kilomètres, 612 ont été construits par l'État, moyennant une dépense de premier établissement de 326,937,591 fr. Actuellement l'État en exploite 1,294 kilomètres.

Voici les résultats des chemins de fer exploités par l'État en 1872 :

Voyageurs	23,497,623
Bagages { au minimum	152,112 expéditions.
{ au poids	146,663 quintaux.
Petites marchandises	187,749 tonnes.
Grosses marchandises	13,076,981 —
Finances	1,201,811 groups.
Équipages	391
Chevaux et bestiaux	37,268 têtes.

Postes et télégraphes.

En 1872, le service des postes a transporté :

53,191,476 lettres.
51,243,101 journaux.
22,018,724 impressions.
675,675 articles d'argent.
957,749 échantillons.
63,336 papiers d'affaires.

Pendant la même année, il a été transmis 2,407,363 télégrammes, savoir: 1,589,344 à l'intérieur, 660,523 dépêches internationales et 157,496 qui ont passé en transit.

La dépense des lignes télégraphiques s'élevait, depuis 1850 jusques et y compris 1872, à 2,113,680 fr.

On voit quelle immense quantité de renseignements contient l'*Annuaire belge*. Ajoutons qu'ils sont fournis par province et pour un très-grand nombre d'années. Mais nous avons dû nous borner aux plus récents, notre but principal ayant été de faire connaître la situation économique actuelle d'un pays auquel tant de liens nous rattachent et qui, avec un territoire si exigu, jouit de richesses et d'un crédit tout à fait exceptionnels.

